

Assemblée Générale 2019

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Jeudi 11 avril 2019
Arvillard



L'Espace Belledonne pour ...

- Porter et animer un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne ;
- Impulser et accompagner des actions partenariales et transversales pour le territoire ;
- Porter et animer des politiques territoriales contractuelles au service de son projet.

Un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne

Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Porter et animer une dynamique d'organisation territoriale à long terme ;
- Fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs de Belledonne autour d'objectifs de développement durable communs ;
- Se placer comme entité garante des orientations exprimées par les communes et acteurs socio-économiques du territoire ;
- Contribuer à la reconnaissance de Belledonne dans le paysage institutionnel local, départemental et régional.

Les missions menées en 2018 :

Première année de mise en œuvre du contrat de partenariat 2018-2020 avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

A travers ce contrat, l'Espace Belledonne poursuit et renforce la mise en place d'actions structurantes durant 3 ans tout en conservant son statut de préfiguration de Parc naturel régional.

Ce contrat a pour cadre l'expérimentation et l'innovation déclinées en 5 axes thématiques [biodiversité – culture – mobilité – agriculture – forêt] et un axe transversal [Démarches de conciliation des activités et des pratiques].

Lancement d'une démarche prospective sur l'avenir de Belledonne

L'Espace Belledonne a souhaité lancer une démarche prospective de 2018 à 2020 pour explorer des pistes afin d'assurer la pérennisation des missions conduites grâce à l'organisation territoriale actuelle coordonnée par l'Espace Belledonne. Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Préparer « techniquement » l'après 2020, échéance de la fin du contrat avec la Région ;
- Identifier les points clés du travail conduit, les axes souhaitables pour la suite du Projet Belledonne ;
- Identifier des modes d'organisation territoriale pertinents pour le territoire au regard de ces axes souhaitables, en parallèle du projet de Parc naturel régional.

Il s'agit notamment de se doter d'une capacité de réflexion pour anticiper la fin du contrat régional (fin 2020) pour proposer au Bureau d'Espace Belledonne des pistes de travail post 2020.

Ce groupe est une instance de proposition et de consultation, mandaté par le Bureau Espace Belledonne. Sa composition a été souhaitée très mixte : enseignants-chercheurs, élus, acteurs socio-économiques et techniciens du territoire. Ce groupe est accompagné par Anne Pisot, consultante.

Le schéma d'organisation est le suivant :

- 2018 : Explorer des pistes, élaborer des possibilités ;
- 2019 : Approfondir une option ;
- 2020 : Préparer sa concrétisation.

Pour l'année 2018, les objectifs étaient :

- Imaginer les futurs souhaitables de Belledonne à l'horizon 2040, contrastés, volontairement caricaturaux, proposant des ruptures, des transformations ; et permettant de définir les orientations, les axes stratégiques. La prospective est « une anticipation destinée à éclairer l'action à la lumière des futurs possibles et souhaitables », avec un horizon assez lointain pour permettre des ruptures. Ces images ne sont pas des futurs qui se réaliseront et entre lesquels il faudrait choisir. Ce sont des supports pour donner à voir, ouvrir le champ des possibles.
- Préparer l'après 2020, avec un objectif affirmé de conduire le projet de Parc Naturel Régional.

Le groupe *Prospective Belledonne* s'est réuni 4 fois cette année. Il a permis l'exploration d'exemples qui alimentent la réflexion tels que les outils Géopark, CPIE (Centre Permanent d'Initiatives Environnement), Réserve de biosphère, ou encore la singularisation des territoires de montagne via les processus de labellisation (programme de recherche-action conduit par l'Université Savoie Mont-Blanc).

Il a par ailleurs permis la construction de 3 images des potentiels souhaitables de Belledonne. Elles ont été livrées, partagées, discutées, dans le cadre du Forum *Osons Belledonne*. L'objectif était de débattre des options que ces images

présentent, de leurs avantages et inconvénients. Elles ont été construites sur la base de l'identification des variables qui paraissent les plus influentes pour l'avenir de Belledonne, les facteurs importants d'évolution, les germes de changement identifiés. Ces variables peuvent être externes ou internes, le territoire ayant plus ou moins de prise sur leur évolution.

Perspectives 2019 :

Le travail du groupe *Prospective Belledonne*, avec un engagement renouvelé des participants, sera orienté vers les axes suivants :

- Se saisir et traiter « la matière » issue de la concertation menée en 2018, notamment des retours sur les travaux du groupe dans le cadre du Forum *Osons Belledonne* du mois de novembre ; et pouvoir proposer une formalisation des orientations, des axes souhaitables pour Belledonne ;
- Assurer la pérennisation des missions menées par l'Espace Belledonne, en préparant l'après 2020 : identifier les points clés du travail conduit, et les modalités de poursuite.

Les travaux menés par ce groupe prospective nourriront et seront nourris, comme en 2018, par la démarche de concertation, de mobilisation habitante.

La démarche Osons Belledonne

Une relance de la mobilisation locale auprès des communes, acteurs socioéconomiques du territoire et des habitants

Afin de partager les enjeux du territoire, d'échanger sur les thématiques au cœur de l'avenir de Belledonne, comme le changement climatique, la densité de services et de commerces, la disponibilité du foncier, l'attachement au territoire, l'Espace Belledonne s'est engagé cette année dans la démarche *Osons Belledonne*. Cette démarche qui associe les habitants au plus près de chez eux a donné lieu, en juin et septembre dernier, à **six soirées-débat** sur les thématiques concernant les mobilités, la forêt, l'agriculture, la biodiversité, le tourisme et la culture. Ces échanges, riches, ont permis de poser les premiers jalons d'un chemin d'avenir commun.

Pour prolonger la réflexion, l'Espace Belledonne a organisé un FORUM de restitution le mercredi 14 novembre à la Rochette. Il a réuni 89 participants et s'est déroulé de la manière suivante :

- Une table ronde autour du questionnement : Quel avenir souhaitable pour Belledonne ? Il s'agit d'un voyage prospectif en 2040, avec la présentation de futurs de Belledonne, construits par le groupe *Prospective Belledonne*.
- Une restitution des soirées thématiques : Les participants ont pu découvrir les principales idées échangées lors des 6 soirées. Cette déambulation a permis de nourrir le travail de worldcafé qui a suivi.
- Poursuite des échanges à table : Il s'agissait de partager les regards, de co-construire des éléments de culture commune. Deux questions ont été posées : A travers nos actions et programmes, quelle est notre valeur ajoutée ? et Comment poursuivons-nous ? Sur trois sujets : Vivre l'expérience Belledonne - Coopérer entre nous et nos collectivités partenaires - Gérer nos biens communs.

Ce temps, organisé sous forme de worldcafé, a été un véritable terreau d'idées d'actions concrètes. A titre d'exemples, nous pouvons citer une volonté de labellisation, réfléchir à des moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle, créer des centrales villageoises, créer un festival de montagne Belledonne, créer un conseil scientifique, renforcer l'éducation au territoire...

Perspectives 2019 :

L'objectif est de poursuivre cette démarche en 2019. Les attentes sont très fortes de la part des acteurs et habitants mobilisés en 2018. Les modalités sont encore à finaliser, mais une rencontre annuelle régulière en Forum *Osons Belledonne* à l'automne est souhaitée. Des déclinaisons thématiques se feront sur la culture, évènement « Osons la culture en Belledonne » le samedi 18 mai à Saint Martin d'Uriage au Belvédère. Des déclinaisons sont en cours de réflexion sur les thématiques suivantes : agriculture, forêt et mobilités. D'autres modes de concertation seront par ailleurs mis en œuvre tout au long de l'année, notamment via des espaces déjà existants tels que les veillées.

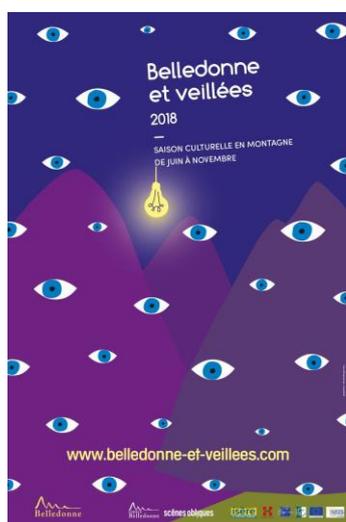
Des actions partenariales et transversales pour le territoire de Belledonne

Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Contribuer à la dynamique d'un projet de territoire partagé ;
- Engager des partenariats avec les acteurs locaux dans une approche territoriale ;
- Favoriser de nouvelles formes de gouvernance locale ;
- Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles de Belledonne.

CULTURE

Belledonne et veillées



Un projet culturel de territoire original et fédérateur, mené en partenariat avec l'association culturelle Scènes obliques depuis 2005. Destiné aux habitants de Belledonne, il propose d'impliquer les habitants des villages dans l'organisation de veillées, dans des lieux insolites et sur des thèmes variés. Chaque veillée se décompose en 3 temps : temps d'échange et de partage autour du thème choisi, temps gastronomique autour d'un repas et temps de spectacle professionnel.

Les Villards, Vaulnaveys-Le-Haut, La Ferrière, Les Hurtières, Revel, Venon, Saint Maximin, Villard-Sallet, l'Oisans et La Combe de Lancey.

Les 10 veillées ont permis de réunir au global 950 participants.

Les missions menées en 2018 :

Après une édition plus réduite en 2017, l'Espace Belledonne a souhaité revenir à une édition au format plus traditionnel en 2018, avec dix veillées programmées sur le territoire entre mai et novembre. Contrairement à l'année précédente, l'Espace Belledonne a pu de nouveau faire appel à des fonds européens pour financer le projet. Belledonne et veillées a également obtenu le soutien des départements de l'Isère et de la Savoie ainsi que de la communauté de communes du Grésivaudan.

L'édition 2018 a réussi à être bien équilibrée dans le temps (5 veillées sur l'été et 5 veillées sur l'automne) et dans l'espace (tous les bassins de vie de Belledonne étant bien représentés). On peut également saluer l'entrée dans le projet de nouveaux organisateurs : les conseils municipaux de Saint Maximin et Villard-Sallet et La Gélinotte à Revel.

Les nouveautés de l'année...

Des changements dans les outils de communication avec la réalisation d'un site internet dédié au projet, un graphisme plus moderne, une modification de la taille des affiches et la création d'une carte postale.

Le lancement d'un jumelage entre les veillées : sur la base d'une invitation réciproque, quelques personnes faisant partie du groupe des organisateurs de chacune des deux veillées participe à la veillée « jumelle ». Des résultats modestes mais qui donne envie de renouveler l'expérience en 2019.

Une formation pour les relais locaux, réalisée en 2019, autour du renouvellement des bénévoles.

Perspectives 2019 :

- Poursuite du projet avec une programmation de 10 veillées.
- Valorisation des veillées par la réalisation d'une vidéo.

Culture en Belledonne

Depuis plusieurs années, l'Espace Belledonne, en partenariat avec l'association Scènes obliques, a engagé une réflexion sur la place et le rôle de la culture sur le territoire de Belledonne.

Les missions menées en 2018 :

Cette année 2018 a ainsi permis la consolidation d'un réseau d'une quarantaine d'acteurs de Belledonne impliqués sur le thème de la culture : tous les bassins de vie sont représentés.

Une phase d'échanges et de réflexion s'est engagée et s'est orientée cette année essentiellement vers l'envie d'apprendre à se connaître, de partager des expériences communes, de définir ensemble un « espace commun ». Cette envie s'est traduite par l'organisation des P.I.C (Partage d'Initiatives Culturelles).

P.I.C. pour Partage d'Initiatives Culturelles, de quoi parle-t-on ? Des initiatives culturelles allant du patrimoine au spectacle vivant en passant par tout ce qui fait culture sur Belledonne (l'histoire, l'agriculture, le bois, les lieux de rencontres, la dimension sociale...)

Concernant l'organisation des PICs en 2018, nous notons 3 niveaux d'attention :

- Dépasser les frontières de la commune,
- Concerner le collectif (mobilisation, apport à la réflexion),
- Participer au travail sur l'avenir culturel pour Belledonne.

Les thématiques des PICs ont été les suivantes :

- L'expérience culturelle vécue : recueil de paroles d'habitants, échanges d'expériences, tables rondes...
- La perception du territoire à travers son patrimoine matériel et immatériel,
- L'enjeu de la culture sur les territoires.

Les champs culturels abordés ont été divers : patrimoine, arts plastiques, écriture, radio, spectacle vivant.

Voici le programme sur cette année 2018 :

INTITULE	PORTEUR	PERIODE
« Chemins culturels de Belledonne : promenez-vous à travers l'Histoire en Belledonne »	Theys Patrimoine	13 juillet et 15 septembre 2018
« Osons Belledonne pour la culture » : La culture au cœur du développement et de la vie du territoire	Espace Belledonne	14 septembre 2018
« Comment vit-on la culture dans Belledonne ? » : table ronde autour de l'expérience de trois territoires de Belledonne	Ecomusée des Hurtières	Décembre 2018
« Comment s'impliquer dans un projet culturel pour valoriser le lien social au sein d'un territoire » : rencontre autour de témoignages d'acteurs engagés dans le projet <i>Déséquilibre</i>	Bien Vivre en Val Gelon / Comité d'Action Culturelle	Décembre 2018
Ecrire Belledonne avec Fabienne Swiatly	Scènes Obliques	Mai 2018 – juin 2019
« Le Cube : installation pour un autre regard sur Belledonne »	Alain Doucé	5/6 lieux emblématiques de Belledonne entre juillet et octobre 2018
« Porteurs de paroles : je peux vous poser une question ? »	Radio Fond de France	¾ lieux de questionnements de juillet à décembre 2018
« Le rassemblement : une traversée de Belledonne à travers ses PIC's »	Collectif pour la démarche culturelle de Belledonne	1 ^{er} trimestre 2019



La démarche apparaît très positive, et nous pouvons noter plus particulièrement :

- Les différents modes d'interpellation sur le thème de la culture : recueils de paroles sur le vif pour obtenir des paroles nombreuses et diversifiées et des rencontres conçues pour cette occasion, pour mobiliser et impulser une dynamique locale ;
- La diversité des sujets abordés : le patrimoine matériel et immatériel de Belledonne, le rapport intime des gens au territoire de Belledonne, le possible rôle de la culture au cœur d'un territoire, la perception des gens du rôle de la culture pour eux, pour leur territoire.

Alain Doucé – P.I.C « Le Cube : installation pour un autre regard sur Belledonne »

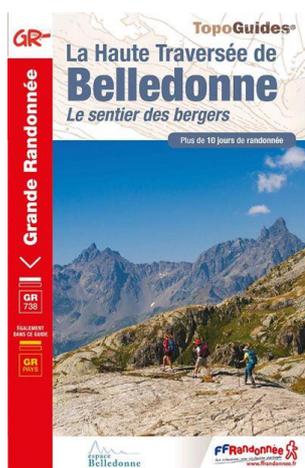
Perspectives 2019 :

- Organiser le rassemblement des « Partage d'Initiatives Culturelles » (P.I.C.), qui se sont tenus en 2018, permettant de mobiliser sur un temps artistique fort : Evènement *Osons la culture en Belledonne* le samedi 18 mai 2019 à Saint Martin d'Uriage.
- Dresser un diagnostic fin et dynamique de l'écosystème culturel de Belledonne
- Poursuivre l'accompagnement d'une démarche réflexive collective en vue de perspectives culturelles concrètes sur Belledonne à court et moyen termes et de la construction d'un projet culturel de territoire de Belledonne à horizon 2020.
- Utiliser l'action culturelle comme vecteur de mobilisation habitante autour du projet global de territoire, durable et partagé par tous.

L'enjeu, en 2019, est par ailleurs de pouvoir associer plus étroitement les intercommunalités et départements à la démarche.

TOURSIME

La Haute Traversée de Belledonne - GR®738



La Haute Traversée de Belledonne, c'est une traversée intégrale de la chaîne de Belledonne pour partir à la découverte des alpages de Belledonne, des paysages, des hommes et de leurs activités.

Compte tenu de son caractère transversal, structurant et fédérateur, l'Espace Belledonne porte, depuis 2014, le projet pour favoriser son ancrage territorial et son inscription dans le projet de territoire. Afin de rendre ce projet visible, il a été décidé d'homologuer cette traversée en GR® avec des circuits intermédiaires en GR®P de Pays.

Les missions menées en 2018 :

L'objectif principal de l'année 2018 a été d'inaugurer le GR® 738 et de faire vivre cette itinérance :

- **Concevoir et rédiger le topoguide** (récupération de contenus auprès des acteurs, rédaction, sélection photos, coordination...)
- **Organiser l'inauguration du nouveau GR®** (achat de photos...) : un important travail a été effectué pour l'inauguration officielle du GR® 738 avec les élus le 22 juin au refuge de la Pierre du Carre et l'évènement Belledonne fête son GR® 738, évènement marquant pour lancer la saison estivale en Belledonne notamment à travers sa traversée intégrale pédestre (voir les photos, la presse... le flyer)

- **Accompagnement des hébergeurs** pour améliorer l'offre de service
- **Faire vivre le projet** : rencontre avec les acteurs à l'automne : en octobre pour bilan estival et en décembre avec la mise en place d'ateliers suite à la journée d'octobre
- **Promotion et communication générale** : actualisation du site internet dédié, réédition de la carte de la traversée et du topo des boucles à la journée, participation salons et événements, réalisation d'une websérie « les 4 saisons en Belledonne », interface entre les trails et les acteurs du territoire.

Perspectives 2019 :

La Haute Traversée de Belledonne – GR®738

- Promouvoir les itinéraires et réfléchir à la mise en tourisme à terme (participation salons et événements : réédition de cartes, réalisation film, presse : achat d'encarts) et animer les groupes de travail ;
- Finaliser la rédaction du topoguide® ;
- Organiser l'évènement de lancement de la saison estivale ;
- Suivre le travail sur la qualité des hébergements.

Le cyclotourisme : Un nouveau produit emblématique sur Belledonne

Les objectifs pour l'année 2019 sont les suivants :

- Développer un produit emblématique Belledonne : une itinérance (tour en cyclo ou VAE ou traversée en VTT) ;
- Relayer les initiatives locales ;
- Recrutement d'un stagiaire dédié au cyclo de mars à septembre.

BIODIVERSITE

Le contrat vert et bleu

Les missions menées en 2018 :

Dans le cadre du contrat de partenariat signé entre l'Espace Belledonne et la Région, un volet biodiversité est inscrit et doit être suivi par la mise en œuvre d'un projet en faveur de celle-ci. L'outil décidé lors de la signature de ce contrat était un atlas de la biodiversité. Cependant, sur proposition de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et afin de disposer d'un outil plus opérationnel, l'Espace Belledonne a validé la volonté de s'engager dans le cadre d'un Contrat Vert et Bleu.

Ce dernier comprend en effet une phase de diagnostic (avec l'identification des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques assurant la connexion entre les réservoirs de biodiversité, et des zones à enjeux) ; et une phase plus opérationnelle avec la définition d'un plan d'actions visant à préserver et/ou rétablir la biodiversité.

Avec le concours d'un stage sur une période de 6 mois (Master 2), l'Espace Belledonne a donc déposé début juillet un dossier de demande d'une étude de préfiguration d'un Contrat Vert et Bleu auprès de la Région. Le dossier a été validé par la Région.

Perspectives 2019 :

Lancement de l'étude de préfiguration pour faire l'état des lieux complet du patrimoine naturel de Belledonne, de définir les enjeux sur les milieux, sur les obstacles à la continuité écologique, sur des manques de connaissances... et de co-construire des actions avec les acteurs.

L'Espace Belledonne se situera comme coordinateur et animateur de l'étude préalable, avec l'embauche d'un chef de projet. Ce dernier fera le lien entre le territoire et les résultats obtenus au fur et à mesure par le prestataire. Il devra rendre compte de l'avancé de l'étude, de sa pertinence sur le territoire et de la mobilisation autour de celle-ci. En outre, l'Espace Belledonne bénéficiera d'un appui des Conservatoires des Espaces Naturels (CEN) de Savoie et de l'Isère pour le suivi scientifique et écologique du prestataire.

FORET ET FILIERE BOIS

Etude sur l'élaboration de la stratégie de développement forestier de Belledonne

Les missions menées en 2018 :

L'Espace Belledonne souhaite s'engager dans l'élaboration d'une stratégie locale de développement pour la forêt et la filière bois de la chaîne de Belledonne, en lien étroit avec d'autres programmes stratégiques : projet de territoire,

TEPOS/TEPCV, Plan Climat, Plan paysage, Contrat Vert et Bleu.... (Portés par l'Espace Belledonne et/ou par les intercommunalités). Les objectifs stratégiques sont sur les suivants :

- Elaborer la politique forestière de l'Espace Belledonne en partenariat avec les intercommunalités ;
- Déterminer les orientations pour les 10 à 15 ans à venir sur la base de scénarii avec des ambitions différentes, précisant les actions envisageables, les moyens à allouer pour avoir des résultats. Cette future politique sera construite sur la base de ce qui a déjà été mis en œuvre, qui pourra être capitalisé, et d'un diagnostic sur la forêt et la filière bois ;
- Se positionner sur un niveau d'ambition et les moyens à allouer.

La première étape de ce projet est de conduire une analyse des dynamiques économiques de la forêt (analyse de la ressource forestière disponible et des dynamiques économiques de la filière bois) :

- Rassembler les éléments qui permettront d'élaborer ces politiques : diagnostic forêt/filière bois, actions mises en œuvre ici et ailleurs, contexte institutionnel
- Mieux connaître et mesurer le poids de ces activités dans le territoire pour faire valoir leur importance, faire ressortir les enjeux et identifier des actions potentielles à mettre en place, à travers 3 grands types d'indicateurs : économiques, sociaux et environnementaux.

Le travail en 2018 a été de construire la gouvernance du projet et d'élaborer le cahier des charges pour lancer l'appel d'offres pour une réalisation de l'étude au 1er semestre 2019. La gouvernance du projet se décline de la manière suivante : un comité de pilotage décisionnaire, un comité d'acteurs et un comité technique de partenariat.

C'est la communauté de communes Cœur de Savoie qui est maître d'ouvrage de l'étude dans le cadre d'un groupement de commande avec Le Grésivaudan et l'Espace Belledonne. Un autre travail en commun est mené en parallèle sur l'agriculture porté en maîtrise d'ouvrage par Le Grésivaudan. La mission portera sur trois périmètres :

- Projet de préfiguration du Parc Naturel Régional de la chaîne de Belledonne : 84 communes ;
- Communauté de communes Le Grésivaudan : 46 communes ;
- Communauté de communes Cœur de Savoie : 43 communes.

Perspectives 2019 :

L'étude sera menée au premier semestre 2019. Le second semestre permettra d'élaborer, dans le cadre de la gouvernance fixée avec les collectivités et acteurs partenaires, une stratégie locale de développement pour la forêt et la filière bois de la chaîne de Belledonne.

AGRICULTURE

Élaboration de la politique agricole et alimentaire Belledonne - Le Grésivaudan - Cœur de Savoie à partir de l'analyse des dynamiques économiques

Les missions menées en 2018 :

De la même manière que pour la forêt filière bois, et avec une gouvernance similaire, l'Espace Belledonne souhaite élaborer, en partenariat avec les collectivités partenaires, la politique agricole pour le territoire de Belledonne, avec comme objectifs stratégiques de :

- Déterminer les orientations pour les 10 à 15 ans à venir, dans le cadre d'une transition agricole et alimentaire.
- Se positionner sur un niveau d'ambition et les moyens à allouer.

La première étape du projet est ici de mieux connaître et mesurer le poids des activités agricoles dans le territoire pour faire valoir leur importance, faire ressortir les enjeux et identifier des actions potentielles à mettre en place, à travers 3 grands types d'indicateurs : économiques, sociaux et environnementaux.

Ces orientations seront définies au regard des enjeux de l'agriculture et des questions que se posent les élus :

- Comment soutenir la dynamique économique avec moins de foncier disponible ?
- Comment développer l'emploi ?
- Quelle autonomie alimentaire des territoires ?
- Comment accompagner la transition ?

La gouvernance du projet se décline de manière similaire à celle mise en place dans le cadre du projet d'élaboration d'une stratégie locale de développement pour la forêt et la filière bois de Belledonne.

Le travail en 2018 a été de construire la gouvernance du projet et d'élaborer le cahier des charges pour lancer l'appel à projet pour une réalisation de l'étude au 1^{er} semestre 2019.

C'est la communauté de communes du Grésivaudan qui est ici maître d'ouvrage de l'étude dans le cadre d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie et l'Espace Belledonne.

Perspectives 2019 :

L'étude sera menée sur le premier semestre 2019. Le second semestre permettra d'élaborer, dans le cadre de la gouvernance fixée avec les collectivités et acteurs partenaires, la politique agricole pour le territoire de Belledonne.

LES MOBILITES

La question des mobilités est majeure pour le territoire de Belledonne. L'accessibilité des territoires de montagne est devenue particulièrement stratégique du fait d'une interdépendance toujours plus forte avec les vallées et leurs agglomérations.

En Belledonne, comptant 161 185 habitants issus d'une forte périurbanisation et travaillant en majorité dans les agglomérations grenobloise et chambérienne, les déplacements quotidiens sont au cœur de la vie des ménages. Plus de 4 actifs sur 5 travaillent en dehors de leur commune d'origine, avec des flux conséquents vers les vallées (déplacements pendulaires).

Belledonne est également une destination touristique avec des besoins de déplacements qui diffèrent sensiblement de ceux des habitants tant d'un point de vue temporel (saisonnalité, horaires) que spatial (origines et destinations).

Cette situation illustre la complexité de la structuration d'une offre cohérente et adaptée en montagne. Une offre de mobilité attractive, lisible et cohérente est un vrai défi à relever pour le territoire dont la saisonnalité demande une vraie souplesse d'adaptation.

Diagnostic sur les mobilités en Belledonne

Les missions menées en 2018 :

Ainsi, la volonté de l'Espace Belledonne en 2018 était :

- de dresser un diagnostic, avec d'une part l'identification des besoins, pratiques et attentes des habitants et des clientèles touristiques ; et d'autre part connaître l'offre de mobilité à l'échelle de Belledonne, en interrogeant la prise en compte de la spécificité montagne dans les différentes politiques menées par les autorités compétentes ;
- de positionner l'Espace Belledonne dans la gouvernance territoriale, avec la volonté de ne pas faire à la place mais bien en complémentarité de l'action menée ;
- de proposer une stratégie et un plan d'actions à 3 ans, avec en filigrane la question « quelles mobilités montagne – vallée et montagne-montagne de demain ? »

Un stage sur une période de 4 mois, a permis d'avancer sur ces différents points.

Mobilité du quotidien

La synthèse est la suivante :

- une population en croissance, issue d'une forte périurbanisation ;
- avec des caractéristiques sociologiques qui évoluent, au profit d'une part des retraités, et d'autre part des cadres et professions intellectuelles supérieures ;
- avec des déplacements de plus en plus nombreux et éloignés, dans une logique « haut-bas » (déplacements pendulaires) ;
- fortement motorisée, avec un usage de la voiture individuelle largement prédominant, notamment pour les trajets domicile-travail.

Néanmoins, l'analyse cartographique des différentes données (tranches d'âge, densité de population, catégories socio-professionnelles, nombre et typologie des logements, nombre et flux des actifs, nombre et le flux des scolaires...) montre des disparités entre les différents secteurs de Belledonne. Une typologie a été proposée avec différentes catégories de secteurs.

Mobilités touristiques

Il s'agit ici d'identifier et de spécifier les portes d'entrée touristique avec différentes approches :

- Différenciation entre des pôles majeurs, présentant une offre de services et de commerces et des sites plus diffus ;
- Accès aux portes d'entrée touristique, et mobilités internes : quelles portes relier ? comment ?
- Différenciation des besoins selon deux types de clientèles : séjournantes et de proximité/excursionnistes.

43 portes d'entrées ont été identifiées, dont 15 considérées comme pôles majeurs, c'est-à-dire des pôles structurants de services et de commerces.

L'offre de mobilité

L'offre régulière de transport en commun se concentre aujourd'hui essentiellement en périphérie de la chaîne de Belledonne. Elle y est relativement dense : gares SNCF, lignes régulières départementales et intercommunales. Cette offre devient beaucoup moins dense, assez souvent organisée sous forme de TAD, et très hétérogène selon les secteurs en zone de montagne. Cette diversité de situations est fortement corrélée à la densité de population mais également à la présence, ou non, d'une intercommunalité AOM. Une offre, liée au partage de l'usage ou de la propriété de la voiture se développe très fortement avec de nombreuses expérimentations et des projets qui offrent de réelles opportunités pour le territoire. Elles sont conditionnées à une mobilisation forte des habitants et un accompagnement au changement de comportement.

Positionnement de l'Espace Belledonne

Entre espace de projet à l'échelle de la chaîne de Belledonne, les découpages institutionnels et les compétences afférentes, l'Espace Belledonne se positionnerait sur cette thématique comme :

- Centre de ressources : les attentes exprimées par les différents acteurs rencontrés sont les suivantes :
 - *Visibilité / accessibilité de l'offre
 - *Partage d'expériences / maillage
 - *Mobilisation des habitants avec un accompagnement au changement de comportement.
- Activateur territorial
 - *Activation d'initiatives publiques, privées et citoyennes
 - *Co construction des solutions de demain.

Perspectives 2019 :

- Réalisation d'un document synthétique du diagnostic ;
- Organisation d'une rencontre technique puis d'une rencontre politique pour partager la stratégie, le plan d'actions et les moyens d'ingénierie nécessaire (interne et externe) avec les partenaires institutionnels ;
- Réalisation d'une action de sensibilisation à destination des habitants de Belledonne ;
- Partage d'expériences avec un territoire sur les mobilités.

GESTION PARTAGEE DES RESSOURCES NATURELLES

Démarches de conciliation à partir de 3 activités humaines et de 3 espèces de faune sauvage Pastoralisme & chasse & tourisme - loup & bouquetin & tétras-lyre

Les missions menées en 2018 :

Il s'agit d'un projet partenarial sur la période 2018-2020 associant l'ONCFS, les fédérations des chasseurs de l'Isère et de la Savoie, la Société d'Economie Alpestre, la Fédération des Alpagnes de l'Isère et l'Espace Belledonne, avec comme objectifs :

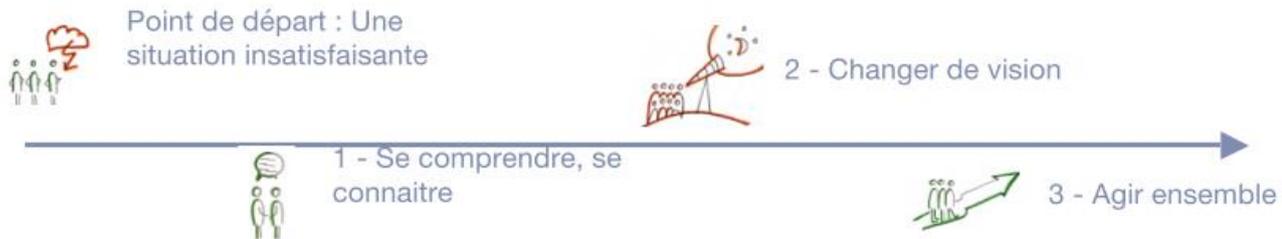
- de renforcer la capacité à faire face aux changements et nouveaux enjeux, à les faire valoir et à les concilier ;
- de formaliser et d'élargir le principe de gestion partagée, mise en œuvre dans le cadre du programme Agrifaune, à d'autres espèces ainsi qu'à d'autres enjeux économiques. Il s'agit ainsi de conduire d'autres projets multi-partenariaux prenant en compte les enjeux croisés de valorisation économique des ressources et de préservation patrimoniale,
- de positionner Belledonne comme territoire d'expérimentation sur ces questions,

- d'améliorer le partage d'informations auprès de tous les acteurs dans une logique de responsabilité partagée de la gestion de ces ressources sur le long terme.

Le projet présente 5 axes de travail, déclinés en actions opérationnelles. Et une convention cadre définit l'ensemble du projet. En 2018, plusieurs actions ont été menées dans chacun des axes :

Axe 1- Etat des lieux et émergence de projets de gestion partagée des ressources et des activités de montagne

Un protocole de gestion partagé a été formalisé sur la base d'entretiens exploratoires menés auprès des partenaires du programme Agrifaune. Il permet d'identifier les étapes majeures, les éléments clés de réussite de la démarche.



Axe 2- Tester une gestion territoriale de l'impact de la présence du loup sur les activités humaines (pastoralisme, tourisme, chasse plus particulièrement)

Dans le cadre de cet axe, plusieurs leviers sont activés :

- Favoriser la rencontre des acteurs,
- Les contours d'une analyse sociologique sur « habiter, pratiquer un territoire où le loup est installé » se définissent. Les démarches sont en cours pour un travail avec le Labex Item (Innovation Territoire de Montagne), qui permettrait un partenariat avec les laboratoires PACTE (Université Grenoble Alpes), EDYTEM (Université Savoie Mont-Blanc), IRSTEA.
- La construction d'un projet de coopération, en lien avec un projet tuteuré conventionné avec l'Université Savoie Mont-Blanc (Master 2 Géographie et Aménagement du Territoire), est également lancé.

Axe 3- Analyser les interactions du bouquetin avec les activités humaines

Il s'agit plus globalement de mieux comprendre le lien entre activités humaines (essor, diversification) et biodiversité, en prenant ici le cas du bouquetin.

La population des bouquetins de Belledonne fait l'objet d'un suivi intensif. Ces travaux scientifiques se sont jusqu'à présent focalisés sur la compréhension des mécanismes de fonctionnement démographique de l'espèce. Aujourd'hui, le climat et les activités humaines changent profondément en montagne (réchauffement climatique, essor des activités récréatives, évolution des pratiques pastorales, ...).

Forts des connaissances biologiques acquises sur l'espèce, il est souhaité de mieux comprendre, et mieux appréhender les effets de ces changements globaux sur le fonctionnement de la population des bouquetins.

En ce sens 3 actions ont débuté cette année :

- Renforcer la connaissance de l'utilisation des habitats naturels par les troupeaux domestiques.

L'ONCFS capture, équipe et suit des bouquetins au moyen de colliers GPS depuis 2017. Pour comprendre comment cette faune sauvage interagit spatialement avec les troupeaux domestiques, un équipement GPS des troupeaux domestiques a été envisagé.

Cette année, 4 troupeaux domestiques ovins sur les unités pastorales Ane Buyant, les 7 Laux, la Pesée et Bédina représentant 2500 ha répartis sur les communes d'Allemont, La Ferrière et Vaujany ont été équipés.

L'aspect sanitaire est regardé (quantité de nématodes dans les selles avant et après estive).

Une palpation des brebis est effectuée en début et en fin d'estive, selon la méthode NEC (Note d'Etat Corporel) dans le but de lier déplacements effectués, dépenses énergétiques et états corporels.

- Caractériser les activités récréatives estivales et hivernales (randonnées pédestres, ski, ...)

Des traceurs GPS ont été distribués à des randonneurs associés à la réalisation d'entretiens (questionnaire élaboré par un laboratoire de sociologie).

- Caractériser les activités cynégétiques

Là encore, des traceurs GPS ont été distribués à des chasseurs cet automne.

Des premières traces sont relevées. Elles sont encore partielles, le programme se déroulant sur la période 2018-2020. Elles n'ont donc pas encore été superposées et l'analyse n'est pas encore livrée.

Axe 4- Consolider et poursuivre la mise en œuvre de la gestion durable du tétras-lyre

Le programme Agrifaune a permis de définir des principes de gestion intégrée et d'organiser une dynamique « tétras-lyre » du réseau des alpages. Il apparaît important de pouvoir élargir la démarche de gestion partagée aux pratiques hivernales.

En 2018, la Fédération des Chasseurs de l'Isère a réalisé une cartographie des zones d'hivernage du tétras-lyre en Belledonne, qu'elle a superposé avec une cartographie des pratiques récréatives hivernales (parcours et intensité de fréquentation des skieurs, skieurs de randonnée, raquettes, ...).

Même si la cartographie des zones d'hivernage est encore à compléter, une première carte des conflits entre hivernage tétras-lyre et pratiques récréatives hivernales a été réalisée.

Axe 5- Expérimenter des démarches de sensibilisation (outils, événements...) pour améliorer la cohabitation des activités de montagne en milieu ouvert d'altitude

Les milieux ouverts d'altitude sont des lieux de cohabitation des activités hivernales et estivales. Alpagnes l'été, ces sites sont aussi skiés, chassés, parcourus par des activités de randonnée elles-mêmes très diverses.

Ces activités évoluent très vite, s'impactent les unes et les autres, et il est nécessaire d'associer les acteurs du tourisme à ces espaces de concertation et de travail.

Sur cette année 2018, l'Espace Belledonne a accueilli un stagiaire sur 6 mois, qui a pu réaliser un schéma des conflits d'usage :



Il a également réalisé un état des lieux des démarches de sensibilisation existantes sur le territoire. Associé à un benchmark réalisé auprès d'autres territoires, il a pu formuler quelques préconisations.

Perspectives 2019 :

Axe 1- Etat des lieux et émergence de projets de gestion partagée des ressources et des activités de montagne :

- Tester le protocole sur d'autres projets qui fonctionnent, d'autres expériences réussies en Belledonne ou ailleurs,
- Le mettre en œuvre dans le cadre de la conduite des projets menés par l'Espace Belledonne, particulièrement sur les projets en lien avec la prédation.
- Identifier un (des) sujets qu'il serait intéressant de déployer.

Axe 2- Tester une gestion territoriale de l'impact de la présence du loup sur les activités humaines : Concrétiser la mise en œuvre des projets initiés.

Axe 3- Analyser les interactions du bouquetin avec les activités humaines : Poursuivre le travail réalisé en 2018.

Axe 4- Consolider et poursuivre la mise en œuvre de la gestion durable du tétras-lyre. La deuxième étape est de pouvoir aménager des refuges hivernaux. Le travail s'enclenche sur le périmètre Natura 2000 et sera poursuivi en 2019 et sur la durée de la convention.

Axe 5- Expérimenter des démarches de sensibilisation pour améliorer la cohabitation des activités de montagne en milieu ouvert d'altitude. L'objectif est de pouvoir concrétiser les préconisations formulées. Plusieurs projets se profilent :

- Une coopération concernant plus particulièrement l'interaction « tourisme – loisirs » et pastoralisme ;
- La mise en place d'une instance « Belledonne en partage ».

PARTENARIATS

Animation agricole en Belledonne

Suivi et co encadrement du poste d'animatrice agricole Belledonne porté par la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Les missions sont les suivantes :

- Suivi du comité technique entre les différents partenaires (Espace Belledonne, Chambres d'Agriculture de l'Isère et de Savoie Mont-Blanc, ADABEL et GDAs) dans le cadre de la convention de partenariat ;
- Coordination et suivi du programme PAEC sur le territoire de Belledonne en lien avec les Départements de l'Isère et Savoie, les Chambres d'Agriculture de l'Isère et de Savoie Mont-Blanc, la Communauté de Communes Cœur de Savoie et les partenaires techniques (cf PAEC) ;
- Proposition de projets communs à l'échelle du territoire de Belledonne et mises en place d'opérations communes (paniers de produits de Belledonne Isère et Savoie au Col du Glandon...);
- Accueil des porteurs de projet liés à la thématique agricole dans le cadre du programme LEADER en lien avec l'animatrice du programme, aide à la rédaction de l'appel à candidatures ouverture des espaces ;
- Accompagnement et suivi du projet pilote de reconquête agricole sur Laval et de la démarche gisements fonciers portée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Suivi des projets des partenaires de l'Espace Belledonne et participation aux groupes de travail :

- Les rencontres de la Montagne,
- La fête du Col du Glandon ;
- Le comité stratégique pour la valorisation économique et patrimoniale du Val de Livet ;
- Le schéma de développement touristique de la Communauté de Communes Le Grésivaudan ;
- La démarche de cartographie « rapaces et vol libre en Belledonne » portée par le Département de l'Isère ;
- Les démarches de l'USAPR autour de la prédation, du loup et de l'activité pastorale ;
- Le plan de gestion de la Réserve National de Chasse et de Faune Sauvage de Belledonne ;
- Le COPIL Natura 2000 du site de Revel-Chamrousse (site I 11) ;
- Le programme gisements fonciers porté par la Communauté de Communes Le Grésivaudan ;
- La trame verte et bleue de la Communauté de Communes Cœur de Savoie ;
- Le projet d'animation forestière à l'échelle de Belledonne ;
- Le projet GREAT de Grenoble Alpes Métropole (GREnable Alps Together) porté par la Métropole grenobloise dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA3). 3 axes sont développés, basés sur l'économie du partage : la mobilité, la santé en lien avec la qualité de l'air et l'énergie ;
- Le projet de sentiers géologiques en lien avec la Maison de l'Environnement de Chamrousse ;
- ...

Les politiques contractuelles au service du projet de territoire

Objectifs :

- Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- Mobiliser des financements publics au service du projet de territoire porté par l'Espace Belledonne ;
- Tester de nouveaux modes de gouvernance et placer les ressources financières du territoire au service des acteurs locaux et de leurs projets.

PROGRAMME EUROPEEN LEADER

L'Espace Belledonne a été retenu à la programmation Leader sur la période 2014-2020. Il s'agit d'un programme de financement européen, avec une enveloppe de **1 635 000 euros** de FEADER, destiné aux soutiens de projets s'inscrivant dans une stratégie locale de développement définie par le territoire en lien avec ses intercommunalités. Celle-ci se traduit par des actions concrètes autour d'une relation montagne-vallées renouvelée et équilibrée. Cette stratégie s'articule autour de 4 grands thèmes :

1. *UNE GESTION PARTAGEE DES RESSOURCES NATURELLES* qui profitent aux différents usages du territoire avec une attention particulière sur le foncier agricole et forestier
2. *UNE VALORISATION DES PRATIQUES ET DES PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS* par la mise en réseau des acteurs autour de démarches de qualité et d'une offre collective des produits permettant de répondre aux besoins des consommateurs
3. *L'ACCUEIL EN BELLEDONNE A TRAVERS L'EDUCATION AU TERRITOIRE*. Investir la question de la découverte du territoire notamment par les pratiques d'itinérances (GR®738...)
4. *DE NOUVELLES MANIERES DE VIVRE ET D'HABITER LE TERRITOIRE ENTRE MONTAGNE ET VALLEES* à travers l'action culturelle, vecteur de lien social et à travers les nouvelles formes de travail, la mobilité et les lieux de vie.

Les missions menées en 2018 :

Gestion administrative et financière en 2018

L'année 2018 a été consacrée majoritairement au rattrapage des dossiers 2015 à 2017 afin de pouvoir finaliser leur instruction sous les deux logiciels, sharepoint et OSIRIS dont nous attendions la mise en œuvre depuis le début de cette programmation. Par ailleurs, la priorité a également été donnée à la sélection et programmation de nouveaux projets ainsi qu'à leur instruction.

Depuis le début du programme, 82 dossiers ont été déposés au titre du programme LEADER dont 31 en 2018. Depuis le conventionnement en septembre 2016, **1 088 553 euros** ont été consommés soit **66%** de l'enveloppe financière.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes offre la possibilité aux GALs de demander une enveloppe complémentaire qui sera allouée en fonction des projets déjà déposés et des projets à venir. L'Espace Belledonne a fait une demande de 100 000 euros, aux regards des besoins du territoire. La réponse régionale interviendra en mars 2019.

Animation des instances

Durant l'année 2018, il y a eu 7 bureaux LEADER et 3 Comités de programmation.

Plusieurs changements dans la composition de ce comité ont été effectués du fait notamment de la disparition des Conseils locaux de développement. Il est à noter une très grande présence des acteurs socio-professionnels au sein du Comité de programmation.

Appels à candidature et à projets :

Appel à candidature « Reconquête agricole »

Engagé en 2017, cet appel à candidature a été relancé de février 2018 à avril 2018 avec une enveloppe financière de 65 000 euros. Il concerne des projets de réalisation de travaux d'ouverture des espaces (tronçonnage, arrachage, broyage, et restauration). Sept projets ont été soutenus en Isère pour un montant de 12 258 euros de LEADER.

Appel à candidatures et à projets « Amélioration de l'hébergement liés au GR®738 »

Engagé en 2017, l'appel à candidature a été relancé en mai 2018 jusqu'à juillet 2018. Il concerne des projets de travaux de construction, rénovation ou extension afin d'améliorer la capacité d'accueil et l'aménagement intérieur

des chalets. A ce jour, un projet a été déposé pour la partie iséroise pour l'amélioration du habert d'Aiguebelle (commune de Laval). L'enveloppe qui lui avait été allouée est épuisée, un réabondement a été effectué afin de pouvoir soutenir ce projet.

Concernant l'appel à projets, ayant des planchers et plafonds d'aides différents, aucun dossier n'a été déposé. Les projets d'investissement liés à l'hébergement apparaissent comme une des priorités pour le programme LEADER. Il sera donc envisagé un complément d'enveloppe si d'autres projets émergent afin de renforcer les capacités et qualité d'accueil du GR, produit touristique emblématique de Belledonne.

Participation aux formations de CAP RURAL et aux réunions organisées par l'autorité de gestion : Formation sur les outils OSIRIS et Sharepoint et rencontres sur l'évaluation et la coopération.

Accompagnement des porteurs de projets : Une vingtaine de porteurs de projets ont été rencontrés (Maison environnement de Chamrousse, Ferme de Paletières, GFA de l'aigleton, ONCFS...)

Evaluation du programme : Un groupe technique (2 référents issus du Comité de Programmation et l'équipe technique Leader) s'est réuni pour créer des tableaux de bord et élaborer des questionnaires d'évaluation distribués aux membres du comité de programmation et à tous les porteurs de projet.

Dans le cadre de l'évaluation pour chaque projet d'investissement soutenu, une visite sur place sera réalisée pour se rendre compte de la bonne réalisation du projet.

Coopération : Des premières pistes de projets ont vu le jour en 2018. Des rencontres ont été organisées avec les potentiels territoires partenaires. Voici les thématiques traitées et partenaires potentiels :

- Cohabitation des usages avec les territoires des Bauges, Chartreuse, Montagne basque et béarnaise et Sud Est Provence ;
- Impulser une intelligence collective territoriale liée à la présence du loup dans l'objectif de préserver les activités humaines avec les PNR Chartreuse et Vercors.

Communication :

Une plaquette de communication présentant le programme LEADER est distribuée lors des instances LEADER ou selon les demandes. Au vu du nombre d'exemplaires encore disponible, aucun document n'a été réédité ni créé.

De plus, lors des résultats du bilan à mi-parcours au printemps 2019, un retour sur plusieurs projets sera réalisé afin de mieux identifier les investissements soutenus dans le cadre du programme LEADER.

L'année 2018, en quelques chiffres :

- 31 projets déposés pour un coût total de 668 715.34 euros,
- 366 436.93 euros de FEADER pour 2018,
- Montant moyen FEADER par dossier en 2018 : 11 820,55 euros
- Le montant FEADER représente en moyenne 55% du coût du projet
- Le plus petit montant FEADER alloué à un dossier en 2018 est de 480 euros (projet de reconquête agricole)
- Le plus important montant FEADER sollicité (en cours) est de 36 000 euros (projet d'amélioration de l'hébergement).

Perspectives 2019 :

Les objectifs de l'Espace Belledonne pour l'année 2019, 4ème année de mise en œuvre du programme, sont les suivants :

- Communication autour des projets financés en 2018 ;
- Rendu de l'évaluation à mi-parcours du programme Leader ;
- Animation des instances LEADER ;
- Relance et suivi des appels à projets ;
- Emergence et accompagnement des porteurs de projets ;
- Suivi des outils administratifs des dossiers ;
- Initier et réaliser des projets de coopération ;
- Participation au réseau Leader régional ;
- Demander une enveloppe complémentaire en fonction des projets à venir.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2015-2020

En 2015, fort de sa première expérience, l'Espace Belledonne a réaffirmé sa volonté de porter ce nouveau Plan Pastoral territorial (2016-2021) en déposant sa candidature.

*En effet, l'Espace Belledonne souhaite poursuivre et renforcer la dynamique engagée pour le développement de l'économie pastorale, les alpages étant un élément structurant pour le territoire. **La stratégie du Plan Pastoral territorial peut se résumer en quatre objectifs :***

- *Permettre un pastoralisme dynamique, vivant, porteur de projets ;*
- *Renforcer les capacités techniques et productives des espaces pastoraux ;*
- *Développer la connaissance partagée sur les UP et ZP, dans un objectif d'optimisation des gestions et organisations ;*
- *Rendre le Plan Pastoral Territorial accessible à l'ensemble des porteurs de projets potentiels.*

L'Espace Belledonne est la structure porteuse du PPT Belledonne et à ce titre se doit d'assurer la mission d'animation de ce plan durant 5 ans, la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et la réalisation du programme d'action défini. Ce projet mobilise des moyens d'animation en interne à l'Espace Belledonne pour garantir la mise en œuvre du programme, son calendrier, les instances de gouvernance, la mobilisation des acteurs concernés et suivre la mission d'animation déléguée en maîtrise d'œuvre. De plus, il fait appel aux services d'expertise et d'animation de la Fédération des alpages de l'Isère et de la Société d'Economie Alpestre de Savoie pour assurer l'animation du programme sur le territoire, accompagner les maîtres d'ouvrage et alimenter les instances de gouvernance.

Les missions menées en 2018 :

Animation des instances

Durant l'année 2018, Jacqueline REBUFFET, Vice-Présidente en charge de l'agriculture à l'Espace Belledonne a assuré la présidence du comité de pilotage. Il y a eu 2 comités de pilotages, un au printemps et un à l'automne. Ces deux réunions ont permis la sélection de 15 projets dont 7 projets d'investissements. De plus, un comité de pilotage élargi a également été réalisé afin de rassembler et de faire réfléchir une diversité d'acteurs sur la problématique des conflits d'usage en alpages avec les autres activités notamment touristiques.

Gestion administrative et financière

Au vu de la consommation financière de certaines fiches-actions, un avenant a été validé à l'unanimité par le comité de pilotage du Plan pastoral territorial le 8 novembre 2018. Vous trouverez ci-dessous les montants affectés à chaque fiche-action. Depuis le lancement du Plan pastoral Territorial fin 2015, la consommation est de l'ordre de 65% de l'enveloppe financière allouée soit 219 601 euros. 39 projets ont été soutenus.

En 2018, **69 539** euros de subvention régionale ont été alloués pour un coût total de projets de **277 229** euros. Par ailleurs, il faut ajouter à cela les aides européennes qui sont complémentaires aux subventions régionales et qui s'élèvent à **44 527** euros. Ainsi, l'aide régionale est intervenue en moyenne à hauteur de 25% sur les 15 projets.

Par ailleurs, 12 projets de GP ou AFP ont été financés par la ligne du Département de l'Isère et chacun des projets ont reçu un avis favorable du comité de pilotage du Plan pastoral territorial. 97 709 euros ont été subventionnés par le Département de l'Isère.

Perspectives 2019 :

- Poursuivre le suivi des projets ;
- Faire émerger de nouveaux projets ;
- Réaliser l'évaluation à mi-parcours du programme ;
- Suivi de la maquette financière et de sa consommation.

PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2015-2020

*Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) constituent un des outils majeurs du second pilier de la PAC. Destiné à promouvoir des **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement**, ce dispositif permet à l'exploitant de bénéficier d'une **aide financière à l'hectare** en contre-partie des pratiques mises en œuvre sur la base du volontariat sur une ou plusieurs parcelles voire sur son système d'exploitation pendant 5 ans.*

*Suite à une demande forte des acteurs agricoles et pastoraux, l'Association Espace Belledonne, en lien avec l'ADABEL et de nombreux partenaires dont le Département de l'Isère, porte depuis 2015 ce Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) à l'échelle de la chaîne de Belledonne aux côtés des programmes portés par la Maurienne et l'Oisans. Des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (ou MAEC) ont ainsi pu être contractualisées en 2015 et 2016 par toutes les exploitations concernées par les **zones prioritaires, ciblées** selon les enjeux environnementaux identifiés lors du diagnostic préalable.*

Après ces deux campagnes de contractualisation ponctuées de réunions d'information et d'accompagnement des agriculteurs, les différents partenaires ont posé les bases d'une réflexion sur le cadre de suivi et d'évaluation de la procédure et ont assuré le suivi des dossiers instruits par la DDT pour la campagne 2015 et 2016.

En 2017, un important travail de rattrapage a aussi été réalisé sur les diagnostics obligatoires à fournir pour certaines mesures, pour les dossiers déposés en 2015 et instruits à l'été 2017 pour lesquels il manquait des pièces. Ce travail a été poursuivi en 2018.

En 2018, les premiers éléments du bilan 2015/2016 ont été présentés lors d'un Comité de pilotage. Une discussion pour commencer à déterminer les modalités de suivi et d'évaluation du PAEC a également été engagée. Rien n'a été arrêté pour le moment. En fin d'année 2018, la DDT a apporté de nouveaux chiffres relatifs aux montants engagés par type de mesure et aux surfaces engagées.

*D'après le bilan de l'instruction des dossiers déposés en 2015 et le bilan provisoire des dossiers déposés en 2016, le taux de réalisation est de **80 %**. Par rapport au budget prévisionnel de 1 882 433 €, un montant de **1 515 128 €** aurait été engagé. En termes de surface, toutes mesures confondues, **5 503 ha** seraient potentiellement engagés sur le périmètre PAEC Belledonne (Savoie et Isère). L'objectif de surfaces prévues à la contractualisation était de 6 677 ha. Le taux de réalisation d'un point de vue surfacique est de **82 %**. Ces chiffres pourront être confirmés par la DDT à partir de juin 2019 lorsque que la totalité des dossiers auront été instruits.*

Perspectives 2019 :

Mise en place du suivi-évaluation du PAEC de Belledonne : Suite au travail de suivi mené en 2017 et 2018 avec l'ensemble des partenaires, un travail visant à déterminer une méthodologie d'évaluation va être formalisé en 2019. Cette évaluation, prévue sur la période 2019-2020, permettra de dresser un bilan qualitatif (évolution des pratiques agricoles, de la biodiversité, retours des exploitants) et quantitatif (nombre de mesures, d'exploitations et de surfaces engagées) concernant l'ensemble des mesures contractualisées en 2015-2016 pour la période 2015-2020. Une réflexion est menée pour structurer un travail d'évaluation global des PAEC à l'échelle régionale.

ESPACES VALLEEN 2016-2020

Le dispositif espace valléen accompagne les territoires de montagne d'Auvergne-Rhône Alpes et PACA dans leur stratégie de diversification touristique à 4 ans. Le dispositif est financé par l'Europe, l'Etat et les deux Régions.

En 2016, la communauté de communes du Grésivaudan a porté la candidature de la chaîne de Belledonne en partenariat très étroit avec Espace Belledonne et les intercommunalités de Cœur de Savoie, Porte de Maurienne et Grenoble Alpes Métropole. La démarche s'inscrit très clairement dans le projet de territoire porté par l'association.

La candidature espace valléen de la chaîne de Belledonne a été validée le 3 avril 2017 par le comité de sélection du massif des Alpes.

Les missions menées en 2018 :

Organisation et animation des instances : un cotech en avril et un copil en juin.

Participation aux travaux/réflexions des membres et partenaires de l'espace valléen

Liens aux intercommunalités membres de l'espace valléen :

- Grenoble Alpes Métropole : participation à l'étude Chamrousse-Uriage-Vizille, rencontres techniques et politiques sur les liens ville-montagne et espace valléen.
- Grésivaudan : participation aux commissions tourisme, suivi de l'écriture du schéma de développement touristique du Grésivaudan, accompagnement et suivi du schéma des APN identifié dans la stratégie espace valléen et porté par la communauté de communes du Grésivaudan.
- Porte de Maurienne : accompagnement, montage du dossier de demande de subventions et suivi de l'étude de positionnement touristique identifiée dans le programme espace valléen Belledonne.
- Coeur de Savoie : accompagnement et montage du dossier de demande de subvention.
- Présence aux AG des Offices de tourisme, rencontres individuelles avec les EPCI pour croiser les stratégies et plans d'actions et échanger sur comment mettre en avant la destination Belledonne.

Liens aux territoires voisins : Espaces valléens de l'Oisans et de l'Arvan-Villard ;

Participation aux comités techniques et comités de pilotage du CPAI Belledonne (Contrat Performance Alpes Isère).

Rencontres de porteurs de projets et acteurs socioéconomiques et culturels

- Communauté de communes du Grésivaudan pour la mise en place du schéma des APN ;
- Commune de Saint Martin d'Uriage ;
- Communes de Chamrousse pour le montage du dossier auprès du FEDER sur l'aménagement et la mise en tourisme de la Croix de Chamrousse.

Préparation des 1ers dossiers de demande de subvention et éléments techniques nécessaires aux actions 2018

- Modifications des demandes de subventions sur le poste d'ingénierie espace valléen ;
- Accompagnement important auprès de Chamrousse.

Veille touristique et financière

- Veille financière en particulier avec les appels à projets et à candidature du LEADER et aides des autres institutions (Région, Départements...) : accompagnement et suivi des dossiers pour l'amélioration des hébergements d'altitude sur le GR® 738 ;
- Participation aux CPAI du Département de l'Isère.

Communication et évaluation du dispositif (Production d'un document de synthèse du plan d'actions et 1^{er} remplissage d'un tableau fourni par la Région Sud)

Professionnalisation de la Destination Belledonne

- Le GR® 738 Haute Traversée de Belledonne ;
- Le cyclo en Belledonne : conception d'une itinérance Tour de Belledonne : suivi des initiatives locales, rédaction d'un document stratégique sur le cyclo en Belledonne, recrutement d'un stagiaire pour 2019.

Communication - organisation et / ou participation à des évènementiels promotionnels

Participation à la vie du réseau espace valléen (2 rencontres)

Perspectives 2019 :

- Point phare : la Destination Belledonne avec la montée en puissance des produits emblématiques Belledonne (continuité de l'itinérance du GR® 738 + produit cylo) ;
- Suivi du schéma des APN Belledonne ;
- Suivi des études Val Pelouse + Porte de Maurienne ;
- Suivi du projet de Chamrousse : aménagement et mise en tourisme de La Croix de Chamrousse ;
- Accueil et accompagnement de nouveaux projets (sur le patrimoine notamment).

Faire vivre l'association Espace Belledonne

Objectifs :

- Animer les instances de gouvernance de l'Espace Belledonne ;
- Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;
- Représenter le territoire et l'association auprès des partenaires ;
- Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée et la réalisation des objectifs ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- Assurer la gestion financière de l'association.

Animation des instances et travail avec le Président

- Organisation de 5 réunions de Bureau, tous les premiers mercredis de chaque mois ;
- Organisation de 4 Conseils d'Administration (suivi de la mise en œuvre du contrat de partenariat Belledonne avec la Région AURA, organisation de la démarche Osons Belledonne à travers les soirées débats et le forum...) ;
- Organisation d'une Assemblée générale pour voter les comptes de résultats, mettre en lumière les projets structurants engagés sur le territoire et présenter le contrat de partenariat Belledonne avec la Région AURA ;
- Suivi hebdomadaire des dossiers en cours par le Président.

Suivi des affaires sociales et formation

- Suivi de la vie courante de l'association, de la gestion des fournisseurs et des contrats ;
- Remplacement de Margaux Mazille pendant son congé maternité par Marion Chaumontet ;
- Passage à mi-temps de Sylvie Perez en novembre ;
- Passage à 80% de Valérie Scheffer en septembre.

Coordination d'équipe

- Réunions d'équipe hebdomadaire ;
- Coordination et suivi des missions de chaque chef de projet de manière individualisée ;
- Réalisation d'entretiens annuels 2 fois par an avec chaque salarié (dont celui de fin d'année avec le Président) ;

Budget associatif

- Mise en place de tableaux de bord de suivi du budget prévisionnel 2018 ;
- Installation de relations régulières avec la banque et suivi des emprunts nécessaires pour palier la trésorerie de l'association ;
- Présentation et vote des comptes de résultats 2017 en Assemblée Générale ;
- Préparation du budget prévisionnel 2019.

Perspectives 2019 :

- Assurer la vie des instances statutaires ;
- Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;
- Représenter le territoire et l'association auprès des différents partenaires ;
- Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée ;
- Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association.

Annexe 1 : Projets déposés via le programme LEADER Belledonne en 2018

Fiche action n°1 : Gestion partagée des ressources naturelles

		Total dépenses	LEADER
Espace Belledonne	Plan pastoral territorial 2019	15 660 €	9 528 €
Communauté de communes Porte de Maurienne	Bourse foncière 2018	8 830 €	5 650 €
Fédération des Alpagnes de l'Isère	Démarche de conciliation des activités humaines et de la faune sauvage	21 584 €	13 813 €
Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère		19 990 €	12 794 €
Espace Belledonne		34 305 €	21 955 €
Société d'Economie Alpestre		15 485 €	9 910 €
Office Nationale de la Chasse et Faune Sauvage		19 950 €	12 672 €
Ferme de Paletières	Reconquête agricole à Theys	1 200 €	480 €
GAEC de la Grangette	Reconquête agricole à la Chapelle du Bard	3 500 €	1 400 €
Patrick PELLE	Reconquête agricole à Crêts en Belledonne	3 200 €	1 280 €
Ferme Bellevue	Reconquête agricole au Moutaret	2 120 €	848 €
Ferme des Alpes	Reconquête agricole à Sainte Agnès	4 000 €	1 600 €
GAEC ROBERT	Reconquête agricole à Muriannette	14 400 €	5 760 €
Jocelyne MIHATSCH	Reconquête agricole à Herbeys	2 300 €	890 €
Sous total FA1		166 523 €	98 581 €

Fiche action n°2 : Valorisation des pratiques et produits agricoles et forestiers

Chambre d'agriculture de l'Isère	Animation METIS Grésivaudan	16 977 €	6 791 €
Chambre d'agriculture de l'Isère	Stratégie agricole 2019	55 267 €	26 660 €
CC Le Grésivaudan	Etude des dynamiques agricoles	25 000 €	11 687 €
CC Cœur de Savoie	Etude des dynamiques forestières	25 000 €	7 304 €
FCBA	Concevoir un contrat d'exploitation	refusé	refusé
Groupement des Sylviculteurs des Hurtières	Achat d'une scie mobile	10 746 €	6 097 €
Sous total FA2		132 990 €	58 539 €

Fiche action n°3 : Accueil en Belledonne à travers l'éducation au territoire

Espace Belledonne	GR®738 pour 2018	31 500 €	15 200 €
Espace Belledonne	GR®738 pour 2019	10 000 €	5 500 €
Commune d'Arvillard	Amélioration refuge de la Perrière	15 781 €	10 100 €
CC Porte de Maurienne	Espace interactif de médiation	5 090 €	3 258 €
GFA de l'Aigleton	Amélioration habert d'Aiguebelle	72 000 €	36 000 €
Commune de Chamrousse	Création de panneaux de sensibilisation à l'environnement	12 557 €	8 036 €
Groupement des Sylviculteurs des Hurtières	Fête de la forêt 2019	14 600 €	6 680 €
Groupement des sylviculteurs de Belledonne	Parcours sylvicole	12 000 €	6 600 €
Sous total FA3		173 527 €	91 374 €

Fiche action n°4 : Nouvelles manières de vivre et d'habiter le territoire entre montagne et vallées

Espace Belledonne	Culture en Belledonne 2019	41 113 €	28 113 €
Espace Belledonne	Belledonne et veillées 2019	40 541 €	20 041 €
Sous total FA 4		81 654 €	48 154 €

Fiche action n°6 : Animation gestion du programme LEADER

Espace Belledonne	Animation Gestion LEADER 2019	114 021 €	69 790 €
Sous total FA 6		114 021 €	69 790 €

Au total, en 2018, 366 437 euros de LEADER ont été alloués au territoire avec un taux moyen de subvention LEADER de 55%.

Annexe 2 : Liste des projets dans le cadre du Plan Pastoral Territorial en 2018

Statut	Maître d'ouvrage	Nature du projet	Fiche action	Coût total du projet	Montant Région	Montant FEADER	Montant FEADER-LEADER
ComCnes	ComCnes Cœur de Savoie	Accompagnement des AFP sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Savoie : mise à jour des conventions pluriannuelles de pâturage sur l'AFP de l'Adret et des Blaches	2.1	9 908 €	3 963 €	3 963 €	- €
GP	GP Arvillard	Acquisition de passages canadiens sur l'alpage de Val Pelouse	1.1	1 823 €	1 276 €	- €	- €
Cne	Combe de Lancey (La)	Réhabilitation du chalet de la Sitre	1.1	41 451 €	14 508 €	14 508 €	- €
Cne	Ste Agnes	Réhabilitation du chalet du Mousset	1.1	22 657 €	7 930 €	7 930 €	- €
Asso	Espace Belledonne	Démarches de conciliation des activités humaines et de la faune sauvage _ Gestion Partagée Belledonne	2.1	34 305 €	5 489 €	- €	21 955 €
Asso	Fédération des Chasseurs de l'Isère	Démarches de conciliation des activités humaines et de la faune sauvage _ Gestion Partagée Belledonne	2.1	19 990 €	3 198 €	- €	12 794 €
Cne	Chamrousse	Aménagement de point d'abreuvement pour les ovins	1.1	9 815 €	3 435 €	3 435 €	- €
Cne	St Jean Le Vieux	Aménagement du habert de la Pierre du Mercier	1.1	7 042 €	2 465 €	2 465 €	- €
Assoc	Société d'Economie Alpestre de Savoie	Démarches de conciliation des activités humaines et de la faune sauvage _ Gestion Partagée Belledonne	2.1	15 485 €	2 478 €	- €	9 910 €
Assoc	Fédération des alpages de l'Isère	Démarches de conciliation des activités humaines et de la faune sauvage _ Gestion Partagée Belledonne	2.1	21 587 €	3 454 €	- €	13 816 €
EPA	ONCFS	Démarches de conciliation des activités humaines et de la faune sauvage _ Gestion Partagée Belledonne	1.1	19 950 €	3 192 €	- €	12 768 €
Assoc	ComCnes Le Grésivaudan	Etude agricole	2.1	25 000 €	2 925 €	- €	11 675 €
Cne	Chamrousse	Diagnostic Pastoral _ Etude historique	2.1	16 641 €	6 656 €	6 656 €	- €
Cne	Laval	Aménagement d'une cabane secondaire sur l'alpage du Jas du Lièvre	1.1	15 915 €	5 570 €	5 570 €	- €
Assoc	Espace Belledonne	Animation du PPT pour l'année 2019	3	15 660 €	3 000 €	- €	9 528 €
TOTAL				277 229 €	69 539 €	44 527 €	92 446 €

Annexe 3 :

Projets ayant reçu un avis favorable en 2018 durant les deux comités de pilotage mais émergeant sur la ligne du Département de l'Isère

Statut	Maître d'ouvrage	Nature du projet	Coût total du projet	Montant ligne du Département Isère
GP	GP Collet d'Allevard	Reprise de clôture et passages canadiens au Collet	11 992 €	8 994 €
GP	GP Cortillets	Aménagement d'un parc de contention à Prabert	27 898 €	20 924 €
GP	GP Crêt du Poulet	Aménagement de point d'eau et passages de clôture	10 645 €	7 984 €
GP	GP Jarlons	Débroussaillage au lieu-dit la Tona-Barlet	8 185 €	6 139 €
GP	GP Cytises	Aménagement d'un logement secondaire sur le quartier d'août à Combe Madame	14 163 €	10 622 €
GP	GP Pra	Aménagement de point d'eau	2 500 €	1 875 €
AFP	AFP La Ferrière	Débroussaillage et mise en place de clôture	4 758 €	3 569 €
AFP	Chapelle du Bard (La)	Aménagement de deux points d'abreuvement	6 717 €	5 038 €
GP	Cortillets	Aménagement d'un parc de contention (2ème tranche)	24 019 €	18 014 €
GP	Pré de l'Arc	Aménagement de clôture sur la partie Bedina	2 386 €	1 790 €
GP	Jean Collet	Aménagement d'un parc de tri à la Sitre	4 096 €	3 072 €
GP	Cret du Poulet	Aménagement de clôture et débroussaillage	12 917 €	9 688 €
TOTAL			130 276 €	97 709 €

Annexe 4 : Organisation et contacts de l'équipe technique en 2019

	Missions	Thématiques suivies	Stagiaires	Contacts
Margaux MAZILLE	Directrice – communication	Culture Mobilités	Lucie OLIVERES (Février – juillet)	Margaux.mazille@espacebelledonne.fr 06 07 30 19 65 Lucie.espacebelledonne@orange.fr
Valérie SCHEFFER (0.8 ETP : lundi à jeudi)	Responsable administrative et financière	Culture (Belledonne et veillées)		Valerie.scheffer@espacebelledonne.fr 04 76 13 57 78
Loris SUBIT	Chef de projet du programme Leader (animation et gestion)	Pastoralisme (PPT)		Loris.subit@espacebelledonne.fr 06 79 63 96 60
Sylvie PEREZ (0.5 ETP : mardi à jeudi)	Responsable administrative, financière et juridique du programme Leader			Sylvie.perez@espacebelledonne.fr 04 76 13 59 37 - 07 66 21 17 46
Valérie LUCAS	Chef de projet tourisme – espace valléen	Tourisme	Aymeric BEATRIX (Mars-aout)	Valerie.lucas@espacebelledonne.fr 04 76 13 57 78 - 06 79 68 93 38 aymeric.espacebelledonne@orange.fr
Marion CHAUMONTET (0.6 ETP : lundi, mardi et jeudi)	Chef de projet du programme Leader	Coopération Forêt filière bois Gestion partagée	Marion SIMON- DELOCHE (Mars-aout)	Marion.chaumontet@espacebelledonne.fr 06 26 57 51 14 marion-sd.espacebelledonne@orange.fr
Recrutement prévu en avril (0.75 ETP)	Chef de projet biodiversité - contrat vert et bleu			
Thibault BOUCHER	Chargé de mission agriculture, ADABEL (salarié de la Chambre d'Agriculture de l'Isère)	Agriculture		thibault.boucher@isere.chambagri.fr 06 61 02 62 97

5.65 ETP à l'Espace Belledonne + 1 ETP de l'animateur agricole, salarié de la Chambre d'Agriculture de l'Isère